

LE MOUTON LIBÉRÉ



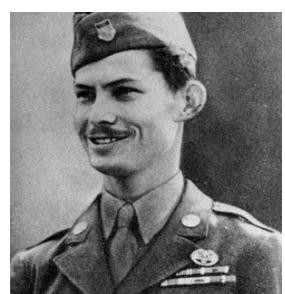
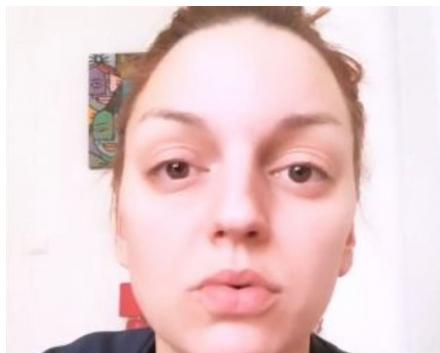
Numéro 0009

Édition du 29 mars 2019



Sommaire

A la Une : Laura Calu	P.2
Article : Projet de loi transformation de la fonction publique	P.3
Le Billet de la Gazette	P.3
Dossier : Les Street Medic	P.4-7
Réflexion : Un autre monde...	P.8
Le Zoom	P.9
Appel syndicat loi blanquer	P.10
Quartier Libre	P.11
Pause café	P.12



WALL TWEET

Le procureur de #Nice vient de reconnaître qu'un policier a poussé #GenevieveLegay. Les images, toujours. Les faits, têtus. #GiletsJaunes Je continuerai à filmer, plus que jamais.

@DidierMaisto - 29 mars 11h05

Bordeaux sera capitale pour cet #Acte20 des #GiletsJaunes !

Utilisez le hashtag #Acte20DeBordeaux pour qu'il arrive en TT !

@AntenneJaunne - 28 mars 11h19

Laura Calu

Pour la Une de cette semaine la rédaction a décidé de mettre en première page l'histoire effroyable de l'agression de l'humoriste Laura Calu. Et cela afin de pointer les loupés de nos institutions car ce genre d'affaire, aussi abjecte et choquante soit-elle, arrive chaque jour...

Laura Calu a mis cette semaine en ligne vidéo dans laquelle elle raconte l'agression très violente qu'elle et son compagnon ont subit la nuit de vendredi à samedi.

Elle dit elle-même avoir hésiter à faire cette vidéo car le but n'est pas que les gens la plaignent mais bien de dire tout haut ce que beaucoup savent déjà tout bas et dont personne n'ose parler.

Nous mettrons un lien vers sa video en fin d'article pour ceux qui désirent avoir le contenu complet.

Les faits

Vendredi soir, Laura Calu et son compagnon rentre chez eux après une soirée avec des amis. Un homme les interpelle en insultant Laura de "sale pute", celle-ci répond de la laisser tranquille et s'en suit un commencement de bagarre.

Très vite deux autres individus viennent rejoindre cet homme et le compagnon de Laura Calu se fait à proprement dit lyncher.

Un quatrième individu arrivera encore par la suite.

Malgré ses cris de détresse, personne ne bouge.. Elle est impuissante devant ce passage à tabac..

Finalement un homme arrivera de nul part et leur portera secours.

On se dit bon fin de cette horrible nuit pour eux deux... mais le plus hallucinant reste à venir...

Un sentiment d'abandon total

Elle raconte qu'une fois mis en "sécurité", elle appelle la police et les pompiers, qui arriveront après 25 minutes sur les lieux...

Les pompiers prennent "en charge" son compagnon qui a des contusions sur tout le corps, deux dents qui ont sauté, elle dit qu'il saigne beaucoup qu'il a été frappé à la tête...

Et les policiers eux demandent le nom du jeune homme, et rien de plus.. Ils attendent dans leur voiture.. Pas de demande de description des suspects, pas de patrouille dans les environs (rappelons-le les faits se sont déroulés à quelques mètres...). Ils leur diront simplement que si ils veulent porter plainte ils devront venir le lendemain au commissariat...

Elle précisera qu'un voisin ira sur les lieux et reviendra avec une des dents de son compagnon dans un petit sachet de paquet de cigarette (cela aura son importance pour la suite..)

Arrivée aux urgences

Il est environ 3h du matin (nuit de vendredi à samedi), ils arrivent aux urgences, ils sont dans la salle d'attente, leur cas n'a pas l'air plus urgent que ça apparemment, malgré le fait que son compagnon saigne toujours abondamment (elle dira d'ailleurs qu'elle tente de stopper comme elle peut "l'hémorragie" ...)

Puis un des pompiers (qu'elle décrira de très gentil) vient la voir pour lui dire que malheureusement les urgences dentaires c'est dans un autre hôpital, qu'ils se sont trompés et que du coup il va falloir changer d'hôpital..

Elle est encore sous le choc, elle écoute et répond : ok pas de soucis.

Et là le pompier lui apprend que malheureusement comme il les a conduit ici et donc a fait "sa course" il ne peut pas les reprendre en charge et qu'ils vont devoir se débrouiller tout seul.

Pour rappel, il est 3h du matin, pas de transport en commun, l'autre hôpital est à l'autre bout de Paris et son compagnon saigne toujours abondamment...

Ils arrivent à avoir un taxi et se dirigent vers l'hôpital spécialisé en urgences dentaires.

Mais c'est pas fini...

Son compagnon est pris en charge, opéré, et elle complètement laissé à l'abandon dans les couloirs des urgences en pleurs (elle a bien cru que son compagnon allait mourir sous les coups de ses agresseurs, on imagine dans quel état elle doit être..). Mais personne ne la prend en charge, ne vérifie qu'elle n'est pas blessée car elle aussi s'est pris un coup..

Son compagnon ressort et elle remarque que la dent a été remis à la va vite et qu'il ne sait même pas refermé la bouche tellement celle-ci dépasse..

On l'informe que c'est normal, qu'ils ont fait au plus rapide et qu'ils doivent retourner demain à 9h dans un autre hôpital pour refaire ça proprement..

Il est 6h du matin, ils rentrent chez eux, dorment deux heures et c'est reparti... (on ne rentrera pas dans le reste des allers/retours dans les hôpitaux totalement aberrants...)

Une plainte. Ca ne servira à rien..

Ils se rendent au commissariat comme dit par les policiers le soir de l'agression, mais très vite on leur fait comprendre qu'une plainte ne servira à rien, qu'il ferait mieux d'essayer d'enquêter eux-mêmes...

Cette histoire est abérante, terrifiante, mais tellement dans la réalité ! Aujourd'hui, nos institutions sont dépassées, impuissantes, en manque de moyens et d'effectifs.. Et les seuls qui trinquent ce sont les citoyens qui pourtant pensent payer des impôts pour être à l'abri de telles aberrations !! ■

Le lien de sa vidéo : <https://www.facebook.com/Questcequetufais-laura/videos/2157836930964178/>

Projet de loi de transformation de la fonction publique

Présenté par Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics.

Cette semaine nous commençons à entendre parler un peu partout de cette nouvelle loi qui pointe son nez à l'horizon... Elle a pour but d'améliorer le fonctionnement et de "moderniser" nos institutions.

Nous avons commencé à déquartiquer le document de 91 pages (avec les textes de cette loi...) et plusieurs points laissent interrogateurs..

Nous allons développer ce sujet dans notre prochaine édition mais nous tenions à vous alarmer sur ce projet, et vous donnez quelques exemples afin que vous puissiez juger par vous-même...

Article 5

"... en ouvrant la possibilité de nommer des personnes n'ayant pas la qualité de fonctionnaire sur les emplois de direction de l'Etat, des collectivités 7 territoriales et des établissements de la fonction publique hospitalières n'ayant pas la qualité de fonctionnaire sur les emplois de direction de l'Etat, des collectivités 7 territoriales et des établissements de la fonction publique hospitalière"

Article 6

"... créer un nouveau type de contrat

à durée déterminée au sein de la fonction publique, le contrat de projet. Ce nouveau contrat, spécifique à la fonction publique et n'ouvrant droit ni à un contrat à durée indéterminée ni à titularisation, est ouvert à l'ensemble des catégories hiérarchiques. Conclu pour une durée déterminée, fixée à 6 ans maximum, il prend fin : - lorsque le projet ou l'opération pour lequel ce contrat a été conclu ne peut se réaliser ; - lorsque le projet ou l'opération arrive à son terme ; - lorsque le projet ou l'opération se termine de manière anticipée"

Article 11

" assurer la cohérence des critères pris en compte pour la détermination de la rémunération de tous les agents publics quelle que soit leur situation statutaire ou contractuelle et quel que soit leur employeur public, en soulignant l'importance, en plus de la qualification et des fonctions exercées, du critère de l'engagement professionnel et du mérite. "

Article 24

"... renforce les garanties des agents publics, et les leviers des employeurs publics, en instituant un mécanisme

de rupture conventionnelle aligné sur celui prévu par le code du travail.....

Ce dispositif prévoit le remboursement de l'indemnité en cas de retour dans l'emploi public dans les trois années consécutives au départ....

Un remboursement de l'indemnité de rupture conventionnelle est prévu dans le cas où le fonctionnaire de l'Etat qui, dans les trois années consécutives à la rupture conventionnelle, est recruté en tant qu'agent public pour occuper un emploi au sein de la fonction publique de l'Etat.

De la même manière, le remboursement est prévu pour les fonctionnaires des établissements hospitaliers qui, dans les trois années consécutives à la rupture conventionnelle, sont recrutés en tant qu'agents publics pour occuper un emploi auprès de l'établissement avec lequel ils ont convenu d'une rupture conventionnelle. " avec lequel ils ont convenu d'une rupture conventionnelle. "

Au programme : précarité de l'emploi, rémunération au mérite... Serait-ce une façon de nous préparer à une futur privatisation de nos institutions ? On vous en dit plus la semaine prochaine... ■

Le Billet de la Gazette

Quand sagesse rime avec bassesse...

Le Président Macron a encore raté une occasion de se taire... La semaine dernière lors de la manifestation du samedi des gilets jaunes une septuagénaire est tombée lors d'une charge des forces de l'ordre à Nice. Et au lieu de se faire tout petit à ce moment-là, M. Macron prend la parole pour lui souhaiter un prompt rétablissement (il fait son travail me direz-vous..) mais il enchaîne en lui souhaitant aussi une forme de sagesse, et continue en disant que quand on est dans une situation de fragilité (comprenez : à la retraite et vieux), il ne faut pas se rendre sur des lieux dangereux ... (il parlait d'une manifestation non déclarée non pas d'un voyage dans un pays en guerre civile, soyons bien d'accord, il parle bien de notre pays la France..)

LES STREET MEDICS, CES ANGES GAR-DIENS DES GILETS JAUNES

Des gilets jaunes à Desmond Doss en passant par les « free clinics » des Black Panthers

Avec la multiplication des blessés dans les rangs des manifestants, les secouristes sont de plus en plus sollicités pour venir en aide aux victimes de grenades ou de tirs de flashball.

Ils sont reconnaissables à leurs Tee shirts blancs marqués d'une croix noire ou rouge et leurs casques blancs.



Qui sont-ils ?

Par petits groupes, ils accompagnent les cortèges. Si certains sont infirmiers ou pompiers, la plupart se sont formé au secourisme ces dernières semaines.

Témoins privilégiés des violences policières, ils dénoncent le nombre croissant de blessés graves, la banalisation de l'usage d'armes comme les lanceurs de balles de défense (les LBD) aux effets dévastateurs.

« Avec la nouvelle loi qui vient de passer, on interdit de manifester avec des protections de visage, dans ce cas, qu'ils arrêtent de tirer au visage, qu'ils arrêtent les grenades sur n'importe qui, et le LBD bien souvent il vise la tête », dit l'un d'entre eux interviewé par la chaîne Arte.

Leur matériel

Leur matériel pour venir en aide aux blessés : un sac à dos contenant diverses bandes, pansements et du matériel désinfectant, et une sacoche autour de la taille, celle « qui sert tout le temps » remplie de sérum physiologique, gants, différents types de compresses et pansements...

Du matériel traditionnel que tout le monde a. Ils ne sont pas là pour faire de la médecine proprement dite, mais juste pour prodiguer les premiers soins.

Où les trouve-t-on ?

On les trouve sur le côté et non au milieu des cortèges pour des raisons de sécurité afin d'avoir une vision d'ensemble sur l'avant et sur l'arrière et permettre aussi de circuler plus vite.

C'est souvent en fin de manifestation lorsque les manifestants sont empêchés de partir que la tension grandit, car les forces de l'ordre encerclent les gilets jaunes pour bloquer toute progression des cortèges.

Les gendarmes mobiles ou les CRS sont appuyés par les hommes de la Brigade Anti Criminalité (la BAC) armés de flashball, des unités de police peu formées au maintien de l'ordre.

Ces entraves à la circulation donnent lieu à des affrontements, ainsi les Street Medics se tiennent prêts à intervenir. Et c'est lors de ces affrontements que les premiers blessés surgissent.



« Peu importe qui, on soigne tout le monde, dans tous les cas, que ce soit un gilet jaune qui soit blessé, que ce soit un flic, que ce soit un passant, on va soigner tout le monde ». (Les street medic)

Des témoignages

« Sans sommation, ils ont utilisé le canon à eau, ils ont gazé, nous avons donné du Maalox et du sérum physio aux gens », témoigne un street medic.

« Y a un jeune homme qui vient de se prendre un tir de LBD dans la tête, la lèvre pend. Je ne sais pas ce qu'il a fait, je n'en sais rien, mais ça ne mérite pas qu'il perde la lèvre.

C'est dégueulasse », raconte un autre street medic lors de l'Acte XIII à Paris.

« S'il n'y avait qu'un œil crevé depuis le début du mouvement, je veux bien croire que c'était pas volontaire. Mais là, ça fait 18 yeux crevés et je ne sais pas combien touchés à la tête grave, là c'est volontaire, je suis sûr que c'est volontaire », poursuit-il.

Face au refus du gouvernement de suspendre l'usage des flashballs dans les manifestations, les street medics continuent de s'organiser à former de nouveaux volontaires, à secourir de nouveaux blessés.

Quand des policiers sont blessés

Lors de l'acte 18 de la mobilisation des Gilets jaunes, des street medics sont venus en aide à un gendarme mobile, blessé à la jambe droite.

Pendant l'acte 19, ils ont porté secours à un policier victime d'un malaise cardiaque, avant que ce dernier soit pris en charge par les pompiers puis évacué aux urgences.

Bien qu'ils aient été les cibles de gaz lacrymogènes ou de coups de matraque de nombreuses fois, les street medics n'hésitent pas à porter secours aux forces de l'ordre.

Et il est utile de noter par ailleurs que dans ces moments où certains membres des forces de l'ordre se sont retrouvés en difficultés, les gilets jaunes n'en ont pas profité pour les

lyncher. ■



L'ORIGINE DES STREET MEDICS : petit retour en arrière de l'autre côté de l'Atlantique

En France, ils se sont fait connaître en 2016 notamment lors de manifestations du mouvement NUIT DEBOUT, puis lors de la loi Travail, et aujourd'hui pendant le mouvement des gilets jaunes. Ce que l'on ne sait pas forcément, c'est qu'on les appelle les "street medics" en référence aux médecins de rue des "Black Panthers" apparus à la fin des années 60 aux Etats-Unis.

Les Black Panthers étaient une organisation politique née dans les années 60, 10 ans après le début du mouvement des droits civiques.

Ce parti était composé d'une génération de militants qui considéraient que les Noirs devaient s'émanciper des valeurs culturelles imposées par les Blancs. Cela passait par une éducation où les Noirs devaient apprendre à ne plus se sentir inférieurs et par un retour aux racines africaines.



C'est dans ce contexte que les street medics sont nés, au milieu des années 60.

En août 1963, un comité de médecins organisés se joint à la marche pour les droits civiques que Martin Luther King mène à Washington.

L'année suivante, malgré la fin de la ségrégation, les Noirs ont difficilement accès aux soins. Le Black Panther Party décide alors d'ouvrir des cliniques

gratuites pour offrir des soins de base.



Dans ces cliniques communautaires, on y orientait les patients vers des médecins fiables (à cette époque la méfiance envers les médecins blancs était immense), on y donnait des consultations médicales (on y prenait la tension, on vaccinait, on faisait des prises de sang, on pratiquait des frottis gynécologiques, des consultations ophthalmologiques, des soins dentaires).

Et on organisa aussi des campagnes de dépistage de la drépanocytose à grande échelle (pathologie héréditaire affectant l'hémoglobine) qui touchait un grand nombre de citoyens afro Américains.

40 ans plus tard, on reparlera des Street Medics dans le sillage de l'ouragan Katrina qui en 2005 ravagea plusieurs états du Sud des Etats Unis, tuant près de deux mille personnes et détruisant des dizaines de milliers d'habitations.

À la Nouvelle Orléans où existent de nombreux quartiers défavorisés avec une forte concentration de citoyens afro américains que les pouvoirs publics ont quelque peu délaissé, les street medics installent un hôpital pour porter secours aux victimes.

En 2005, c'est l'hôpital gratuit le plus fréquenté des Etats Unis. ■



Pour aller plus loin

- l'article de France Culture « street medics, les Black Panthers derrière le sérum physiologique aux gilets jaunes »
- l'excellente conférence de la chercheuse américaine Alondra Nelson, sociologue à l'université de Colombia à New York donnée en novembre 2011 et qui a travaillé sur la genèse des « free clinics » (cliniques gratuites) communautaires des Black Panthers : « The Black Panthers Party and the fight against medical discrimination ».

FLASHBACK : DESMOND DOSS , cet infirmier américain devenu héro de guerre

Le 12 octobre 1945, Desmond Doss fut décoré par le président américain Harry Truman qui lui décerna la médaille d'honneur.



Objecteur de conscience, cet infirmier, caporal, soldat de première classe, refusa de porter une arme lorsqu'on l'envoya servir son pays au Japon pendant la seconde guerre mondiale.

Pourtant, les infirmiers étaient des cibles prioritaires là bas.

« On leur disait de tuer les infirmiers car ça brisait le moral des

troupes, parce que si les infirmiers étaient morts, personne ne pouvait prendre soin d'eux. Tous les infirmiers étaient armés, sauf moi.»

La bataille d'Okinawa

Lors de la bataille d'Okinawa, à découvert et sous les feux de l'ennemi, il risqua maintes fois sa vie en portant secours à ses frères d'armes.

Seul, avec pour 'arme' son matériel médical d'urgence, il porta sur son dos un à un les soldats blessés du champ de bataille jusqu'au bord de la falaise au pied de laquelle se trouvaient les troupes américaines.

Desmond Doss installa les blessés dans des civières avant de les faire descendre en rappel. Au total il a sauvé la vie de 75 hommes tout en étant blessé lui aussi.

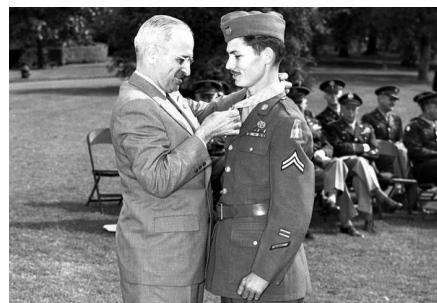
Cet acte de bravoure et de ténacité

lui valut plusieurs médailles et décosations.

Il choisit de sauver des vies plutôt que de les prendre, respectant le commandement « Tu ne tueras point ».

Plus tard, pendant la guerre du Vietnam, des objecteurs de conscience furent formés à devenir des infirmiers dans un camp d'entraînement qui porta son nom.

Desmond Doss décéda en 2006 à l'âge de 87 ans, 61 ans après son exploit héroïque. ■



EN CONCLUSION

À travers les continents et à travers l'histoire, ce que nous montrent les infirmiers et les street medics, c'est ce que l'être humain a de bon à offrir : une aide désintéressée en portant secours à un autre humain, avec ou sans uniforme, un exemple de fraternité indispensable au vivre ensemble.

Et la fraternité que notre devise nous rappelle si bien, elle se reflète aussi dans celle que les gilets jaunes incarnent autour des rond points depuis le 17 novembre.

Regard sur l'entraide...

Par une professeure de philosophie

Un comportement immémorial

Un examen attentif et récent de l'éventail du vivant révèle que les humains, les animaux, les plantes, même les champignons et les micro-organismes ont toujours pratiqué l'entraide sous des formes variées.

D'ailleurs ceux qui survivent le mieux aux conditions difficiles ne sont pas forcément les plus forts, mais ceux qui s'entraident le plus.

C'est pourquoi les espèces qui ont le mieux prospéré depuis des millénaires sont celles qui vivent en société, animale ou humaine.

« Les espèces et les individus ne sont pas en guerre perpétuelle les uns contre les autres, mais au contraire, seule la capacité d'entraide et de solidarité permet à une espèce de résister aux attaques extérieures » selon l'essayiste russe Kropotkine.

On parle toujours de l'instinct de survie ou celui de conservation, y compris pour l'homme, mais Jean-Jacques Rousseau, philosophe des Lumières, insiste sur ce sentiment présent en tout homme, déjà à l'état de nature, la pitié.

Elle permet une empathie spontanée pour le sort des autres et une réaction ainsi qu'une intervention en cas de malheur, de danger ou de péril.

Lorsque l'on s'occupe des êtres en difficulté, même dans les situations les plus tragiques, chaque jour redevient un matin du monde rempli de l'espoir d'une existence meilleure. Venir en aide ou soigner, c'est avant tout accueillir l'autre, quel qu'il soit, dans le soutien et la bienveillance, c'est

agir en un sens moral dans le respect de la dignité humaine ou pour la rétablir, en vue de l'intégrité physique et morale de la personne.

C'est rendre à chacun sa part d'humanité quand ce n'est pas sa vie ; c'est pourquoi, au côté de la liberté et celui de l'accès au bonheur, le respect de la vie compte parmi les trois droits naturels inaliénables des hommes, les plus fondamentaux.

Ces droits naturels insistant sur les rapports qu'entretiennent les hommes entre eux, la vie devient un bien propre comme un bien commun.

Une révolution sociale

Tant dans les récits homériques et bibliques que dans les nombreuses traditions anciennes, les égards réservés à l'étranger, à l'inconnu, à celui que l'on croise, ne prennent leur vrai sens qu'à travers le soulagement moral d'abord qu'il peut rencontrer au-delà d'une simple hospitalité nourricière ou d'un acte de soin.

Ainsi s'imbriquent étroitement l'esprit d'entraide et la pratique. C'est la raison qui juge et qui est au fondement de la morale mais les sentiments, lorsqu'ils sont reconnus comme universellement bons, peuvent guider notre conduite.

Contre la froideur parfois d'un acte purement raisonnable, les sentiments comme la compassion, la bonté, la solidarité, la générosité, permettent un supplément d'âme.

Ils nous sortent de la sphère de l'égoïsme pur ou de l'attente d'une récompense ou d'une compensation et tracent le chemin de l'altruisme et celui de la coopération.

Par la sensibilisation à des causes ou à des personnes à soutenir, une communauté de sentiments en partage nous aident à comprendre le ressenti des personnes en détresse, à l'éprouver en retour, et ainsi nous invite plus



facilement à nous sentir concernés et à nous mobiliser pour elles.

Ainsi « l'Entraide vient à point pour nous aider à déconstruire cette croyance hégémonique que dans la vie sociale, tout - actions, normes, institutions, croyances, etc. - s'explique par le jeu des intérêts en conflit, conscient ou inconscient », avance Alain Caillé, sociologue français.

L'entraide s'oppose à la loi de la jungle que l'on voudrait imposer comme modèle social devenu incontournable du fait des divergences d'intérêts entre les individus et les pays qu'entérine une économie hyper-libérale.

Au contraire d'un modèle qui prône la compétition et la concurrence en vue du profit, l'entraide mène au double accomplissement du bien d'autrui et du sien propre.

Le monde, contrairement aux préjugés, n'est pas seulement cette arène impitoyable pour la vie ou la survie ! ■



Un autre monde est-il possible ? (Partie 1)

L'individualisme comme mode d'être

Promesse de progrès et d'une existence meilleure, l'économie hyper-libérale, par une production intensive et la surconsommation, a encouragé la concurrence et la course au profit.

Elle génère un clivage de plus en plus marquant entre les détenteurs des richesses et les classes moyennes ou défavorisées, accroissant également le nombre des plus démunis de par le monde.

Elle incite les uns à assouvir leurs désirs égocentriques de pouvoir, de gloire, d'enrichissement et de loisirs luxueux et les autres à se replier sur leur biens propres ou à lutter pour la survie.

L'individualisme est devenu le mode d'être de la plupart des sociétés. Ainsi pratiques industrielles et technologiques sans précaution, déforestation, appauvrissement des sols, utilisation ou rejets de produits nocifs, entassement des déchets dû à l'explosion démographique, la planète a cessé d'absorber les dégradations qu'on lui inflige.

Les sociétés, trop longtemps restées sourdes et aveugles à la détérioration de l'environnement et à la pollution, mettent la vie de la terre et celle des humains, ou du vivant en général, en grand danger.

Une économie néo-libérale comme modèle dominant nous autorise à croire à un retour à la loi du plus fort, ou celle de la jungle que l'on dépeint comme une fatalité.

Cette sorte de mythologie devient néfaste pour les générations nouvelles et futures concernant le sort de notre planète que l'on doit préserver.

Le collectif

Les lignes bougent peut-être. En effet, nombreux sont les nouveaux mouvements dont les modes d'organisation battent en brèche cette vision

faussée du monde et leurs auteurs redonnent vie à des mots jugés désuets comme « altruisme », « coopération » ou « solidarité ».

Depuis longtemps existent des coopératives ou des associations mais semble pointer une attitude différente par une mobilisation collective ou mondiale ; enfin notre époque redécouvre avec un enthousiasme empreint d'espoir que dans cette fameuse jungle se répand aussi un agréable parfum d'entraide, plus que bienvenu à une époque où nous avons tant besoin de favoriser la coopération, la solidarité et la bienveillance afin de construire ensemble un monde nouveau.

De façon générale, il faut repenser nos comportements, notre mode d'être, et ce à l'échelle internationale, pour ralentir le réchauffement climatique et nettoyer notre planète.

Cette perspective généralisée semble être la plus grande révolution, la marche du siècle, à condition qu'elle s'opère d'abord au niveau des mentalités.

C'est pourquoi on peine parfois à y croire tellement nous avons vécu autrement. Pourtant Matthieu Ricard rappelle que « La coopération a été, au fil de l'évolution, beaucoup plus créatrice de niveaux croissants de complexité que la compétition ».

Chapelle et Servigne insiste sur une sortie douloureuse de l'ère du pétrole, et celle du plastique, si elle n'est pas politiquement et collectivement préparée et nous invitent à nous inspirer du vivant, le biomimétisme, pour durer, à l'image des espèces qui ont des milliards d'années. Cela reste tout de même un peu vague.

La collapsologie

L'étude dite pénétrante de Pablo Servigne & Gauthier Chapelle, dresse le portrait de cette autre « loi de la jungle » ; elle est décrite comme fort

intéressante et capitale. Servigne et Chapelle, agronomes tous deux de formation et chercheurs en bio-chimie, sont au centre de ce que l'on appelle la collapsologie, du latin « lapsus » qui signifie la chute, terme empreint d'autodérision.

Cette théorie annonce l'effondrement de la civilisation industrielle qui a débuté il y a deux siècles, à la fois un désastre et une délivrance. « Pour l'instant, elle ne traite pas des causes de ces catastrophes, et ne donne pas de prescriptions sur ce qu'il faudrait faire.

Du moins pas encore... » annonce Servigne lui-même. Elle se contente de faire état, grâce aux expertises scientifiques, des dommages qu'occasionne la civilisation thermo-industrielle qui finira par mourir faute de ressources fossiles, de l'épuisement d'ailleurs de toutes les ressources naturelles.

Elle nous a fait basculé de l'holocène (stabilité climatique durant 10 000 ans) à l'anthropocène où l'humain, ou plus précisément un certain nombre d'êtres humains, sont devenus une force géologique majeure, capable de perturber les grands cycles bio-géochimique de la planète.

Cette théorie est plébiscitée par les plus grands journaux et Servigne et Chapelle sont reçus partout, même par les dirigeants politiques car ils insistent sur l'urgence de passer aux énergies renouvelables ou énergies « vertes » si tant est que cela existe et que cela ait un sens car toute énergie créée par l'homme demeure technologique.

Qu'en est-il vraiment du réchauffisme et de « la fin du monde » ? ■



LE ZOOM



Plusieurs centaines de manifestants se rassemblent à Nice pour soutenir Geneviève Legay

Un rassemblement en soutien à Geneviève Legay, une septuagénaire blessée lors d'une charge des forces de l'ordre pendant l'acte 19 des Gilets jaunes, a réuni plusieurs centaines de personnes ce 25 mars à Nice. Les participants ont réclamé justice.



Gilets jaunes : deux individus ont-ils été verbalisés pour leur pull au slogan «Oui au RIC» ?

A l'issue de la mobilisation des Gilets jaunes à Paris, deux Normands rapportent avoir écopé d'une amende en raison du slogan inscrit sur leur pull. Selon le PV, il attestait «de leur état de manifestant» sur une zone d'interdiction de manifester.



Prison ferme et sanctions diverses : 2 000 condamnations depuis le début des Gilets jaunes

La ministre de la Justice a annoncé que parmi les plus de 8 700 gardes à vue comptabilisées depuis le début du mouvement des Gilets jaunes, 2 000 condamnations avaient été prononcées. 40% de ces peines correspondraient à de la prison ferme.



Des décrocheurs de portraits d'Emmanuel Macron en garde à vue.

Le mouvement ANV-COP21 a lancé la campagne #SortonsMacron, consistant à chiper des portraits du président dans les mairies et les exposer au grand air pour le confronter symboliquement aux réalités. 21 personnes ont été mises en garde à vue depuis.

Les mobilisations contre la loi et la réforme Blanquer

Nous avons décidé de transmettre les mobilisations à l'appel de la FSU, de l'UNSA Education, de la CGT Education, du SGEN-CFDT et du SNALC, tous mobilisés contre la réforme Blanquer.

CONTRE LA LOI ET LA RÉFORME BLANQUER !

Samedi 30 mars 2019

Toutes et tous mobilisé.es

à l'appel de la FSU, de l'UNSA Education, de la CGT Education, du SGEN-CFDT, du SNALC.

Aix-Marseille : Marseille, 14h place Castellane. Bus au départ de Béziers, Sète, Montpellier, Alès,

Nîmes : inscriptions auprès de la section académique

Besançon : rassemblement à 13h30, rectorat, site Carnot.

Bordeaux : 14h30, place de la République

Bretagne : 22 : St Brieuc 10h30 Parc des Promenades / Dinan 15h Esplanade de la Résistance

29 : Quimper 10h30 Place de la Résistance / Brest 10h30 Place de la Liberté

35 : Rennes 14h30 Esplanade Ch de Gaulle - 56 : Vannes 10h30 à la Rabine

Caen : manifestation académique à 14h, place Fontette devant l'ancien Palais de justice.

Manifestation à Clermont-Ferrand, 11h, place Delille.

Côte d'Or : rassemblement à 13h place de la Libération à Dijon.

Nièvre : déplacement organisé pour Paris. Pour ceux qui ne peuvent pas monter, un rassemblement intersyndical est organisé à 10h00 place de la Résistance.

Yonne : appel à monter manifester à Paris à 14h00 Place du Panthéon.

Manifestation régionale à Lyon, 10h30, palis de justice des 24 colonnes. Bus prévus.

Ile de France : 14h place du Panthéon à Paris

Lille : Marche, 14h30, devant le rectorat à Lille

Limoges : manifestations à Limoges et à Guéret.

Lyon : Manifestation régionale 10h30, palais de justice des 24 colonnes. Bus prévus, voir le site académique.

Nancy : 11h, rassemblement place Charles III.

Nice : Manifestation à Nice, 10h, place Garibaldi.

Orléans-Tour : 28 : covoiturage vers Paris ou manifestation Chartres, 14h30

36 : manifestation à Châteauroux, 10h place Ste Hélène - 18, 37, 41, 45 : manifestation à Paris

Rouen : Manifestation à Paris, 14h, place du Panthéon.

Strasbourg : manifestation - RDV 14h, place Kléber

Mulhouse : pique-nique revendicatif - 11h30, place de la Réunion (lieu à confirmer)

Sarre-Union : rassemblement - 14h, place de la République

Toulouse : place Arnaud Bernard à 10h45.

Au printemps !

Attrape un rayon de soleil
Et brode la vie de lumière !

Le début du jour
La fin de la nuit
La rupture ou
La persévérence
Toujours quelque chose
Qui couve puis s'élance

La beauté du monde entre
Parfois par les lucarnes
Percées par des poèmes
Et la ferveur des hommes
Pour la garder dans les coeurs

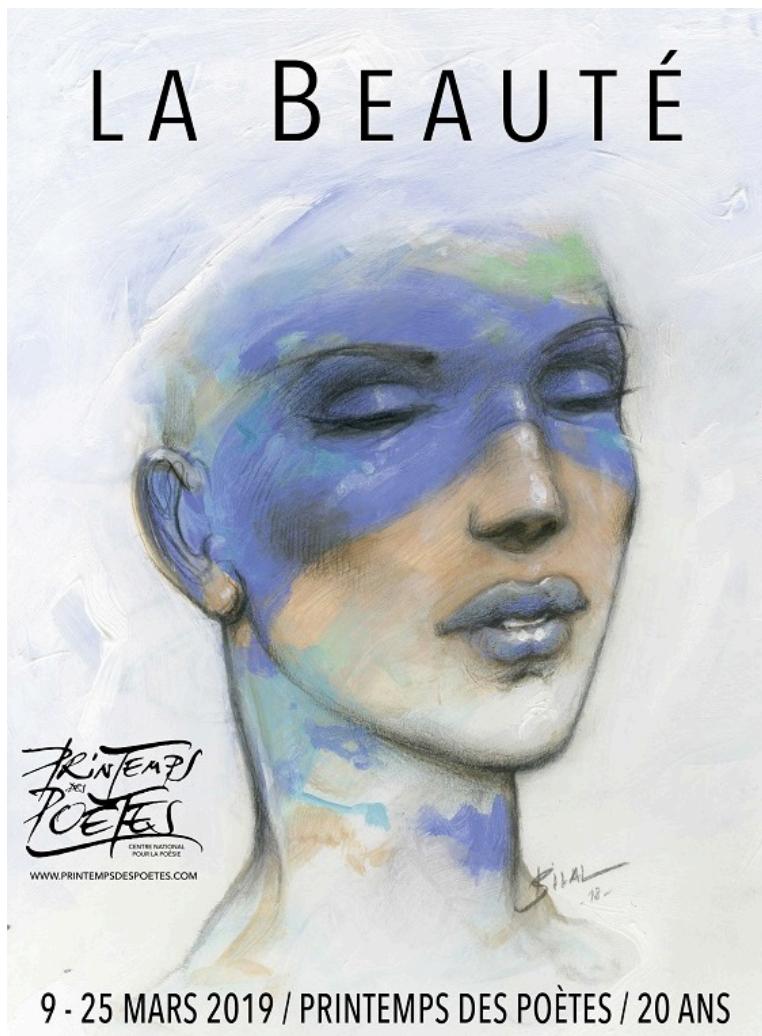
Je voudrais que chaque jour
Renaisse différent et plein
Chassant au loin tous les ravages
Contre des rires au creux des mains

Je voudrais réinventer les mots
Oublier toutes les guerres
Les ensevelir au plus profond
Contre jardins et rivières

Je voudrais un peuple en fleurs
Rincé des maux et de l'horreur
Afin que chante ce royaume
Ramené à l'existence vraie

Parmi toutes les fières espérances
Je voudrais qu'il soit aussi le mien

Christine



Pour nous écrire

Cette section est là votre ! Vous souhaitez partager un poème, un texte ou un chant, lancer un appel, une lettre d'amour ou exprimer à voix haute votre pensée ? N'attendez plus !

Contactez nous sur la page Facebook de la Gazette (@GazetteLeMoutonLibere), ou via l'adresse mail suivante : presse@aurismedia.fr !



PAUSE CAFÉ

ANAGRAMMES

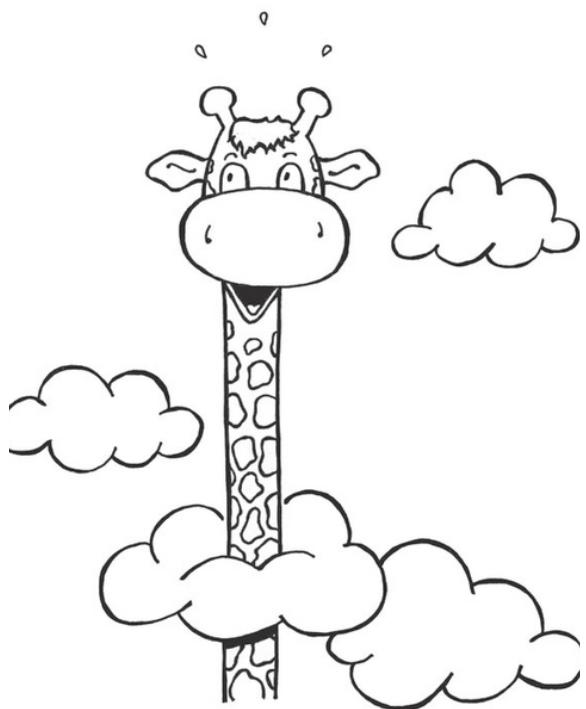
Règles : Retrouvez deux des anagrammes du mot de la semaine !

Mot de la semaine : **AVENIR**

ANAGRAMME NUMERO 1 :

ANAGRAMME NUMERO 2 :

Une envie de coloriage ?
N'hésitez pas à imprimer la gazette et à utiliser vos plus beaux crayons !



NAVIRE : RAVINE
AVINER / VINERA /
solutions